



Illustration du plan d'actions de la région Hauts de France : Actions possibles proposées dans le cadre du plan « Ecophyto II »

Orientation stratégique 1 : Permettre aux professionnels agricoles d'agir en faveur de la réduction des usages, des risques et des impacts des PPP tout en maintenant la performance économique des systèmes agricoles

Enjeux régionaux	Objectifs fixés	Actions possibles
<p>Développer une agriculture résiliente</p> <p>Accompagner le retrait des molécules</p> <p>Promouvoir des alternatives aux PPP dont herbicides (Glyphosate)</p> <p>Gérer les situations de résistances aux PPP</p>	<p>Obj 1.1 Améliorer les pratiques et favoriser l'utilisation des matériels et agro-équipements qui réduisent l'usage, les risques et les impacts des PPP (notamment les herbicides)</p> <p>-----</p> <p>Obj 1.2 Favoriser l'utilisation des outils d'aide à la décision (OAD) adaptés aux cultures, aux systèmes et au contexte pédoclimatique local</p> <p>-----</p> <p>Obj 1.3 Accompagner les exploitations agricoles * vers des systèmes économes en PPP qui préservent la performance économique en intégrant une approche globale</p> <p>-----</p> <p>* à noter que le terme d' « exploitations agricoles » comprend également les exploitations des lycées agricoles</p>	<p>- améliorer les pratiques de pulvérisation (matériel adapté, buses antidérives,...).</p> <p>- Soutenir les investissements individuels et collectifs.</p> <p>- Développer les partenariats locaux avec les concessionnaires pour tester et/ou promouvoir des agro-équipements alternatifs.</p> <p>- Participer à l'émergence de prototypes qui répondent à la demande des exploitants.</p> <p>-----</p> <p>- Soutenir les investissements individuels et collectifs. (voir aussi actions de communication et de formation OS3 et OS5)</p> <p>-----</p> <p>- Diffuser les techniques de travail du sol qui permettent une réduction des PPP (herbicides notamment).</p> <p>- Accompagner les exploitants sur la re-conception des systèmes de culture, la production intégrée, l'utilisation du biocontrôle, la maîtrise des couverts permanents et l'utilisation de techniques alternatives permettant notamment le maintien de la fertilité des sols et de la biodiversité (auxiliaires de cultures) en lien avec le projet agro-écologique, le plan agro-foresterie, etc..</p> <p>- Promouvoir des variétés résistantes aux maladies.</p> <p>soutenir les démarches de certification, notamment en exploitations horticolas.</p> <p>- Soutenir la mise en place des MAEC, en particulier les MAEC à enjeu « Eau » et les MAEC « Systèmes ».</p>

Orientation stratégique 2 : Accompagner les projets collectifs, de filières et de territoires visant la réduction des usages, des risques et des impacts des PPP et intégrant la dimension économique

Enjeux régionaux	Objectifs fixés	Actions possibles
<p>Réduire l'impact environnemental des filières agro-industrielles régionales (en particulier les filières pomme de terre et légumes) ainsi que la viticulture</p> <p>Associer le négoce et les coopératives des secteurs de la collecte et de l'approvisionnement</p>	<p>Obj 2.1 : Atteindre 1600 fermes engagées au niveau régional (dispositif des « 30 000 »)</p> <hr/> <p>Obj 2.2 : Engager une réflexion dans chaque filière agro-industrielle sur les leviers et outils pouvant conduire à une réduction des PPP au niveau de l'agriculteur (sélection variétale, process et matériel industriel, conseil agronomique, évolution du cahier des charges entrée usine...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir et développer des réseaux régionaux innovants : DEPHY fermes et EXPE, GIEE, réseau des établissements de formation agricoles mais aussi les autres réseaux innovants ... - Expérimenter, diffuser et accompagner les groupes en faveur de la protection intégrée et des technique alternatives.. - Accompagner et animer des groupes d'exploitants sur la re-conception des systèmes de culture, en associant les directeurs d'exploitations ou d'atelier technologique de l'enseignement agricole. - Encourager et soutenir la diffusion des résultats techniques et économiques des réseaux. - Communiquer sur la résilience des systèmes innovants face aux aléas (production intégrée, agriculture en zone humide, ...). <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les contraintes concernant les aspects environnementaux pour trouver des leviers aux différents niveaux de la filière en s'appuyant sur les diagnostics de filière (betterave, pomme de terre, endives, légumes, céréales, oléagineux, champagne etc et productions non alimentaires....). - Encourager l'expérimentation régionale portant sur les nouvelles variétés ayant un intérêt environnemental (résistance aux maladies, plus grande résilience face aux aléas climatiques ...). - Promouvoir et développer des signes régionaux pour valoriser la qualité environnementale. - Encourager la contractualisation intra et inter-filières (éleveur /céréaliers) à l'échelle des territoires.

<p>S'appuyer sur l'importance du bassin de consommation pour développer des filières de proximité peu consommatrices en PPP</p> <p>Garantir des produits sains (enjeu santé)</p>	<p>Obj 2.3 : Susciter et soutenir des projets collectifs de réduction des usages, des risques et des impacts des produits phytosanitaires à l'échelle des territoires à enjeux « eau potable »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre une surveillance adaptée des territoires. - Introduire Ecophyto dans les plans d'actions des captages prioritaires. - Etudier l'opportunité et la faisabilité d'implanter des cultures à bas niveau d'intrants, de créer des filières locales générant une économie circulaire permettant d'approvisionner le territoire pour l'alimentation, le chauffage ... - Communiquer de façon accrue auprès des acteurs des territoires concernés. - Favoriser les systèmes d'élevage herbagers. - favoriser la végétalisation naturelle des espaces et la création de linéaires arborés. - Encourager la contractualisation intra et inter-filières (éleveurs/céréaliers) à l'échelle des territoires.
	<p>-----</p> <p>Obj 2.4 : Accompagner la mise en œuvre du dispositif expérimental portant sur les « certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques » (CEPP) durant la période d'expérimentation</p> <p>-----</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les distributeurs dans le déploiement du dispositif. - Encourager les opérateurs à rédiger des fiches actions adaptées au contexte des filières régionales. <p>-----</p>
	<p>Obj 2.5 : Accompagner les organismes économiques dans la structuration des filières bio (en particulier en grandes cultures)</p>	<p>(articuler avec le plan Ambition Bio)</p>

Orientation stratégique 3. Améliorer les connaissances pour répondre aux questions régionales liées à la réduction des usages, des risques et des impacts des PPP.

Enjeux régionaux	Objectifs fixés	Actions possibles
<p>Développer une plus grande accessibilité des travaux et résultats issus des systèmes d'exploitation « économes et performants » à faible utilisation de phyto</p> <p>Développer et promouvoir des références technico-économiques régionales</p>	<p>Obj 3.1 : valoriser et soutenir la diffusion des références locales produites par les réseaux régionaux (DEPHY Fermes et DEPHY EXPE, GIEE, réseau des établissements de l'enseignement agricole et autres réseaux innovants engagés sur des projets agro-écologiques à faible utilisation d'intrants) et améliorer la connaissance des pratiques agricoles régionales en matière de réduction de PPP, y compris sous l'angle technico-économique.</p> <hr/> <p>Obj 3.2 soutenir les actions de l'enseignement agricole pour stimuler et inventer les pratiques de demain ; renforcer l'interface avec la recherche</p> <hr/> <p>Obj 3.3 : Améliorer l'efficacité de l'épidémiologie (SBT et BSV) à l'échelon des Hauts-de-France</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer les acquis des réseaux DEPHY et des autres réseaux régionaux innovants en s'appuyant sur : des colloques ou séminaires régionaux ou inter-régionaux, journées techniques - Utiliser les outils de communication existants pour diffuser l'information : Blog Ecophyto Hauts-de-France , newsletters ecophyto, SAGE ... - Mieux impliquer les établissements de la formation agricoles, valoriser leurs contacts avec des maîtres de stage et d'apprentissage - Evaluer l'impact des pratiques agricoles dans le niveau de salissement des parcelles. - Produire des références technico-économiques sur l'agriculture de conservation. - améliorer la remontée des données d'épandage des agriculteurs pour permettre d'affiner les IFT régionaux. - Mieux connaître les trajectoires qui permettent, selon les systèmes et l'environnement, de passer en production intégrée. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - valoriser les exploitations agricoles comme support d'expérimentation « système ». - impliquer les apprenants dans les observations du BSV. - intervenir dans les formations (tous niveaux, CFPPA compris). - utiliser les exploitations agricoles comme support de formation pour accompagner à la prise en main de nouveaux agro-équipements. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Conforter le partenariat avec les structures assurant chaque semaine les observations indispensables à l'élaboration du BSV - Améliorer la précision de l'analyse de risques, cartographier le risque (réduire les fongicides, insecticides, molluscicides) pour ne traiter qu'à bon escient et au bon moment. - Renforcer la capacité prédictive grâce aux modèles épidémiologiques, optimiser les stations météo régionales. - S'appuyer sur un territoire élargi permettant de mieux détecter la progression de certains parasites. - Maintenir un réseau d'observations de proximité ; augmenter le nombre d'observateurs dont les agriculteurs ; améliorer l'animation du réseau d'observateurs, associer les organismes économiques (coop – négoce) au réseau de SBT.

	<p>-----</p> <p>Obj 3.4 : Maintenir les projets DEPHY Expé adaptés aux problématiques spécifiques Hauts-de-France</p> <p>-----</p> <p>Obj : 3.5 : Appuyer le développement des OAD et des matériels innovants économes en PPP</p> <p>-----</p> <p>Obj 3.6 : Associer le champ des sciences humaines au sein des réflexions afin d'identifier les freins sociologiques face aux changements</p> <p>-----</p> <p>Obj 3.7 : Améliorer la connaissance régionale des effets des PPP sur la qualité de l'eau, de l'air et sur la biodiversité, et la partager.</p>	<p>- Monter des formations aux nouvelles technologies et au numérique pour les exploitants. Faciliter l'utilisation des données par l'exploitant.</p> <p>-----</p> <p>- Orienter les porteurs de projets vers les appels à projets nationaux .</p> <hr/> <p>Etudier la rentabilité des investissements liés à l'agriculture de précision et au numérique. Déterminer les conditions dans lesquelles elles ont un avantage avéré.</p> <p>- Orienter les porteurs de projets vers les appels à projets nationaux.</p> <p>- Participer à la création d'outils d'aide à la décision et d'utilisation du biocontrôle.</p> <p>-----</p> <p>-prendre en compte dans les groupes de travail et les groupes scientifiques les données des sciences humaines pour appréhender la gestion de la prise du risque</p> <p>- communiquer sur les « sucess stories »</p> <p>- Proposer un sujet de mémoire étudiant : « Comment accompagner et mobiliser les agriculteurs pour les amener au changement ? ».</p> <p>-----</p> <p>- mettre en place un suivi régulier des molécules les plus utilisées dans la région (périodes de pulvérisation, risques pour le grand public et le public vulnérable).</p> <p>-</p> <p>(en lien avec le PRSE)</p>
--	---	--

Orientation stratégique 4 : Poursuivre et encourager la transition vers le « Zéro phyto » auprès des collectivités locales, établissements publics et jardiniers amateurs

Enjeux régionaux	Objectifs fixés	Actions possibles
<p>Dans les zones fortement urbanisées, limiter les impacts pour préserver la qualité des eaux et la santé de la population exposée</p> <p>Accompagner la mise en œuvre de la loi Labbé</p>	<p>Obj 4.1 : Poursuivre l'accompagnement des collectivités et jardiniers amateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les collectivités, établissements d'accueil de personnes vulnérables et les jardiniers amateurs des évolutions et de la réglementation en vigueur en terme d'usage de PPP, induites par les lois « Labbé » et TECV. -Poursuivre les études et plans d'actions en faveur de la « gestion différenciée » en collectivités. - Poursuivre et développer la formation et l'information des élus et agents d'entretien en renforçant le niveau territorial (Communautés de communes et d'agglomérations, PNR ...). -Soutenir les investissements matériels alternatifs encourageant la réduction voir la disparition de l'usage des PPP en collectivités. - valoriser l'initiative et l'espace ressources régional Picardie (<i>en cours de création</i>) : « Rés EAU », en faveur de la réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques et à l'attention de l'ensemble des acteurs de la sphère JEVI : collectivités, jardiniers amateurs).
	<p>Obj 4.2 : Développer les conceptions paysagères en aménagement urbain ainsi qu'en établissements d'enseignement agricole qui s'affranchissent des PPP</p>	<ul style="list-style-type: none"> -financement de mémoire étudiant de paysagistes –concepteurs (Ecole nationale de paysage de Versailles , Ecole d'architecture et de paysage de Lille ...). - s'appuyer sur les formations agricoles en horticulture et aménagements paysagers. - aide à la réflexion et au débat public dans le cadre d'actions territoriales à portée régionale (com de com et d'agglo , PNR ...)
	<p>Obj 4.3 : Développer la charte "d'entretien des espaces publics" et le label « terre saine » auprès des collectivités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplier l'engagement des collectivités dans la charte "d'entretien des espaces publics" visant le zéro-phyto et l'atteinte du niveau 3, plus haut niveau d'engagement et encourager l'accession au label « Terre saine » pour les collectivités les plus impliquées. - Encourager la communication plus accrue auprès des habitants pour expliquer le changement.
	<p>Obj 4.4 : Poursuivre le développement des « Chartes jardinerie » à l'attention des distributeurs et des jardiniers amateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'engagement des distributeurs « jardinerie » à la charte régionale : « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement » comme relais des méthodes alternatives à l'usage des PPP auprès des jardiniers amateurs. - former les jardiniers amateurs à l'usage de méthodes alternatives en remplacement des PPP et encourager les dynamiques d'échanges entre eux.

Orientation stratégique 5 : Poursuivre et développer une stratégie régionale de communication et de formation à destination des prescripteurs et usagers de PPP

Enjeux régionaux	Objectifs fixés	Actions possibles
<p>Assurer une large diffusion et un engagement à tous les niveaux (prescripteurs, utilisateurs et usagers)</p> <p>Préserver la santé des utilisateurs et de la population potentiellement exposée</p>	<p>Obj 5.1 : poursuivre le déploiement du dispositif de formation Certiphyto prévu dans le Plan Ecophyto II</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre la rénovation du dispositif de formation Certiphyto. - après le certiphyto, bâtir un parcours agronomique avec un bilan de positionnement et un plan de formation.
	<p>Obj 5.2 former les techniciens-conseils agricoles sur les moyens et stratégies de réduction et sur les approches systèmes permettant un conseil intégré et global</p>	
	<p>Obj 5.3: informer les animateurs de projets territoriaux (ORQUE, PAEC, SAGE, PNR, Pays, Syndicats de gestion des eaux...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les porteurs de projets et les animateurs territoriaux des dispositifs liés à Ecophyto.
	<p>Obj 5 4 : Sensibiliser tous les publics au risques et informer sur les moyens de prévention et protection</p>	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer la gestion des épandages de PPP dans les parcelles périurbaines. - renforcer en particulier la sensibilisation des publics agricoles . (lien avec le PRSE et les arrêtés « protection des personnes vulnérables »)
	<p>Obj 5.5 Promouvoir les pratiques limitant les pollutions accidentelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les agriculteurs sur la dégradation des cours d'eau. - Constater les bonnes pratiques au travers des plans de contrôle.
	<p>Obj 5.6 : Informer les consommateurs pour faire évoluer l'image qu'ils ont de la qualité des produits agricoles (forme, aspect , goût, qualité nutritionnelle, empreinte environnementale...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Mettre en œuvre des évènementiels (Colloques, séminaires ...). - Mettre en place une hotline « protection végétale » avec reconnaissance des maladies, ravageurs, adventices. <p>(articuler avec le Plan National pour l'Alimentation - PNA)</p>
	<p>Obj5.7 : Améliorer la plate-forme d'information et de communication « Ecophyto »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer l'impact du blog « Ecophyto » ; améliorer son efficacité. - Encourager la création d'outils de communication.